



Extrait du Vivre en Comminges

<http://www.vivreennomminges.org/Le-sous-prefet-a-la-rencontre-des.html>

Le sous-préfet à la rencontre des opposants à la carrière

- Alertes en Comminges - Projet de carrière de Montmaurin -

Date de mise en ligne : dimanche 4 avril 2010

Copyright © Vivre en Comminges - Tous droits réservés

Article de Hervé Gascogne, La Dépêche du Midi, 31 mars 2010.

Montmaurin. Carrière : le sous-préfet à la rencontre des opposants

Les opposants à la carrière affichent leur détermination. Depuis la semaine dernière, ils occupent l'entrée de la piste menant au site, pour empêcher les engins de déboisement d'y pénétrer.

L'arrêté préfectoral précise que des travaux de débroussaillage doivent être effectués en vue d'investigations archéologiques que doit mener l'INRAP [1] sous l'égide du SRA [2].

Mardi, en fin d'après-midi, le sous-préfet Bernard Bahut, d'abord reçu à la mairie, s'est déplacé sur les lieux, accompagné du maire Daniel Gaspin et de deux membres de la municipalité.

Une véritable bibliothèque

Il a exprimé sa volonté de voir l'emprise du projet, d'écouter les arguments des opposants. Il a en effet reçu un courrier de l'association « Entre Save et Seygouade ». « J'ai également reçu le carrier » a-t-il précisé.

Sa visite sur le terrain a commencé par la partie supérieure débroussaillée où se trouvent les vestiges du château de Roquebrune. « Sous vos pieds, vous avez toute l'histoire de l'Humanité », a précisé Thérèse Miro, la responsable du musée. Nous sommes sur un éperon barré attestant de l'occupation de l'âge du bronze. Ce lieu est unique en Europe, c'est une véritable bibliothèque qui va être détruite. Nous avons des éléments exceptionnels. La synthèse de M. Delpoux a mis en évidence la richesse et les particularités de cette ZNIEFF [3] ».

Le préfet demande la levée du blocage

Après s'être rendu au pied du front de taille de l'ancienne carrière, le représentant de l'Etat a écouté les différents arguments et reçu divers documents explicites, ainsi que la pétition internationale avec 220 signatures.

Il a rappelé qu'il était là pour s'assurer de l'application de l'arrêté préfectoral et a demandé que l'opération de blocage cesse.

Pour les opposants c'est l'abattage du bois qui interpelle. « Nous empêcherons l'entrée des tronçonneuses a clamé l'un d'eux. »

Finalement le maire s'est engagé à ajourner la coupe des arbres, ce qui aura apaisé le climat, mais pas la vigilance et la détermination des défenseurs du site, forts de nombreux soutiens, prêts à intervenir rapidement.

[1] Institut National de la Recherche Archéologique Préventive

[2] Service régional de l'archéologie

[3] zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique